

APPUI CONSEIL *shake'up*

UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE EN LIEN AVEC VOTRE PROJET D'ENTREPRISE



QUI EST CONCERNÉ ?

Toute entreprise de la région Occitanie dont l'effectif est inférieur à 250 salariés* peut bénéficier d'un Appui Conseil

** pour les entreprises de 51 à 250 salariés après étude du projet et accord du financeur.*

A QUOI CELA SERT ?

Développement de votre activité, problématique de gestion, management, réorganisation, innovation, numérique, etc. **Tous vos projets peuvent faire l'objet d'un accompagnement**

Confrontez votre vision avec celle d'un consultant expert et bénéficiez d'un plan d'action, d'un suivi et d'outils immédiatement transférables

UN PROCESS UNIQUE AU SERVICE DE VOTRE DÉVELOPPEMENT

Un **diagnostic** sera conduit par le consultant en amont et en aval de l'accompagnement afin de mettre en exergue le chemin parcouru : évolution de votre stratégie, de votre management, de la satisfaction client, de la qualité, etc.

Une **évaluation** différée à 6 mois vous permettra de mesurer la **performance de l'appui conseil** et son impact sur l'évolution de votre entreprise



88%

des entreprises accompagnées atteignent le ou les objectifs fixés en amont de l'appui conseil



56%

des entreprises accompagnées voient leur CA augmenter suite à la mission



63%

ont recruté du personnel dans l'année suivante



QUEL FINANCEMENT ?

4 à 8

JOURS D'ACCOMPAGNEMENT (EN MOYENNE)

50%

DU COÛT TOTAL À VOTRE CHARGE

PRISE EN CHARGE PAR L'OPCO EP JUSQU'À 600€ HT/JOUR
(coût réel facturé par le consultant maximum 1 200€ HT/jour)



Rapprochez-vous de votre conseiller OPCO EP pour toute information sur le dispositif, définir votre projet et mettre en place son financement

<https://regions.opcoep.fr/occitanie>

Occitanie Ouest 05 62 26 83 26 | Occitanie Est 04 67 07 04 50

Expertise
Plan d'actions
Conseil
Adaptabilité
Sur-mesure **Qualité**
À L'ÉCOUTE
DISPONIBLE
Professionnalisme
Guide **Pertinence** **Efficace**
Accompagnement **Pilotage**
Compréhension **Prise de conscience**